



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 OCTOBRE 2021**

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Christiane FOURES, Pierre MORICE, Caroline TREMESAYGUES, Françoise BOURSEUL LAVILLE, Frédéric BARBILLON, Damien NASTORG, Vincent GANGLOFF, Mireille PFENDT, Sébastien JACQUES.

Secrétaire de Séance : Françoise BOURSEUL LAVILLE

ORDRE DU JOUR

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une nouvelle délibération concernant le service de remplacement du Centre de Gestion.

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2021

Le compte-rendu de la séance du 1^{er} octobre 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents sans observation.

AMENAGEMENT AUTOUR DE LA MAIRIE

Suite à la renégociation auprès de l'entreprise Véritas, celle-ci a accepté de revoir le montant de ses offres, soit :

Mission Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)

- Offre du 08 septembre 2021 2 035,00 € HT
- Nouvelle proposition du 14 octobre 2021 1 935,00 € HT

Soit un rabais de 100,00 € HT

Mission Contrôle Technique (CT)

- Offre du 09 septembre 2021 2 962,50 € HT
- Nouvelle proposition du 06 octobre 2021 2 625,00 € HT

Soit un rabais de 337,50 € HT

Par rapport aux premiers devis, les tarifs renégociés représentent une économie de 437,50 € HT pour la commune.

DÉLIBÉRATION : Validation à l'unanimité des nouveaux devis de l'Entrepris VERITAS

VOIRIE

Madame le Maire informe de la nécessité d'effectuer des travaux de remise en état de certains chemins très dégradés, à savoir :

- Réfection du Chemin du Moulin de Peyrot qui est mitoyen entre les communes de Laburgarde et Aujols. Le devis de l'entreprise Mercadier s'élève à environ 6 000,00 € HT, la part à charge de la commune d'Aujols s'élevant à 1 989,00 € HT (2 386,80 € TTC). Les deux communes ont donné leur accord.

- Réfection du chemin de Grélard : l'entreprise Mercadier ayant déjà son matériel sur place, les travaux de remise en état pourraient être faits rapidement. Madame le Maire a donc sollicité un devis. Ce chemin de 1,6 km dessert une habitation principale mais est aussi régulièrement emprunté par les propriétaires des terrains riverains et par les chasseurs. Le montant du devis s'élève à 7 560 € H.T (9 072,00 € TTC).

DÉLIBÉRATION : *Validation à l'unanimité du devis pour le chemin de Grélard pour un montant de 7 560,00 € HT.*

Renouvellement adhésion au Service de remplacement du Centre de Gestion

Actuellement réservé aux secrétaires de Mairie, le Centre de Gestion propose l'élargissement de ce service aux remplacements des filières Techniques et des ATSEM. Il convient donc de dénoncer l'ancienne convention pour une nouvelle convention qui inclura également de nouvelles modalités de facturation.

DÉLIBÉRATION : *Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer la nouvelle convention d'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion.*

Questions diverses

- **Cérémonie du 11 Novembre**
Remise officielle à M. Pierre Borjon de l'Insigne et du diplôme d'honneur de Porte Drapeau (pour 5 années de service).
MM. Claude Miquel et Pierre Borjon sont donc les 2 portes drapeaux officiels de notre commune.
- **Pose du 3^e coussin berlinois**
La majorité des habitants désire ce ralentisseur Quartier Brunard (après croisement Chemin de Grélard).
- **Demandes de subventions** : Les subventions demandées par le Téléthon et par la Prévention Routière sont refusées.
- **Vitrail endommagé** : Coût de la réparation du vitrail endommagé 628,80 € TTC qui sera pris en charge par l'assurance exception faite de 200 € de franchise à charge de la commune.
- **Spectacle Mr TONY** : Le Conseil Municipal accepte de prêter la salle des fêtes pour le spectacle d'artistes de cirque de M.TONY le vendredi 29 octobre.

INFOS

Bâche à eau posées par la SAUR : En attente de l'intervention de l'entreprise Chassaing, prévoir une convention d'occupation du terrain de M. Claude Ganil.

Maintien de l'emploi 3 h/semaine en novembre de M. Adrien Borjon pour petits travaux (peinture , jardin).

Travaux mairie : L'Architecte et le SDAIL doivent déposer rapidement leurs propositions

Prévoir débroussaillage sur voies communautaires et coupe d'arbres par M. Clément Dablanc.

Prévoir lors d'une prochaine réunion d'engager une réflexion sur la sécurité au sein du village.

La séance est levée à 20 h.